

DEPARTEMENT DE LA MAYENNE

PA4a

# PARNE-SUR-ROC

Voie communale n°3

PROPRIETE DE LA COMMUNE  
Lotissement "Le Pré Neuf"

## PLAN DE COMPOSITION D'ENSEMBLE

Dossier n° L20272

Echelle : 1/500

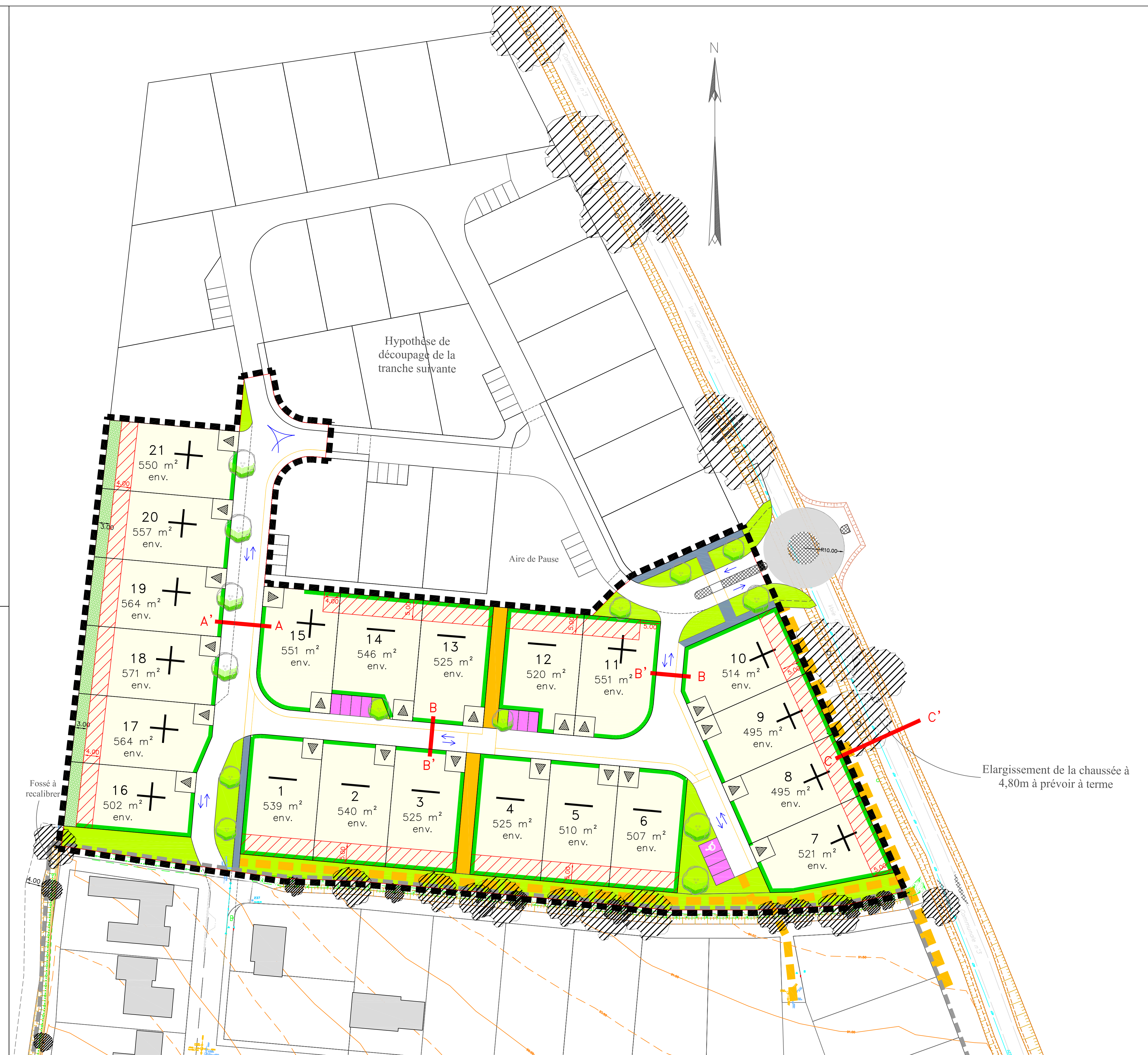
Indice	Date	Objet
A	04/06/21	Plan avant-projet
B	25/06/21	Plan VPAM

Dressé par :

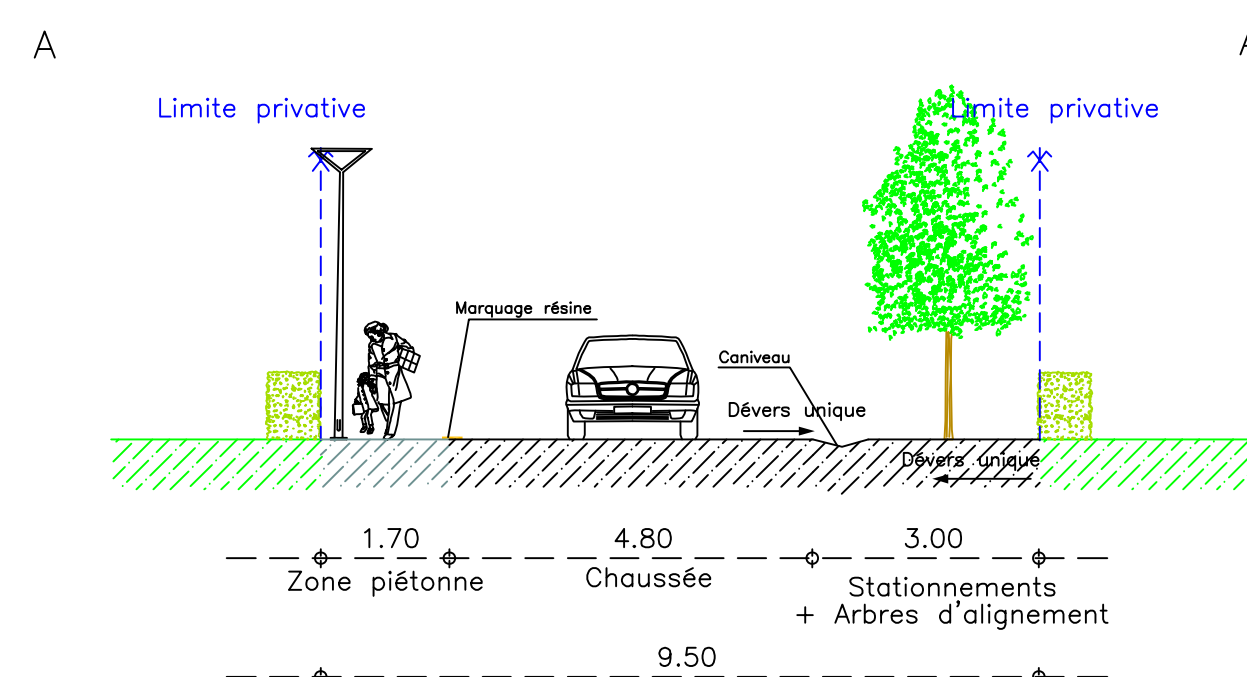


### LEGENDE :

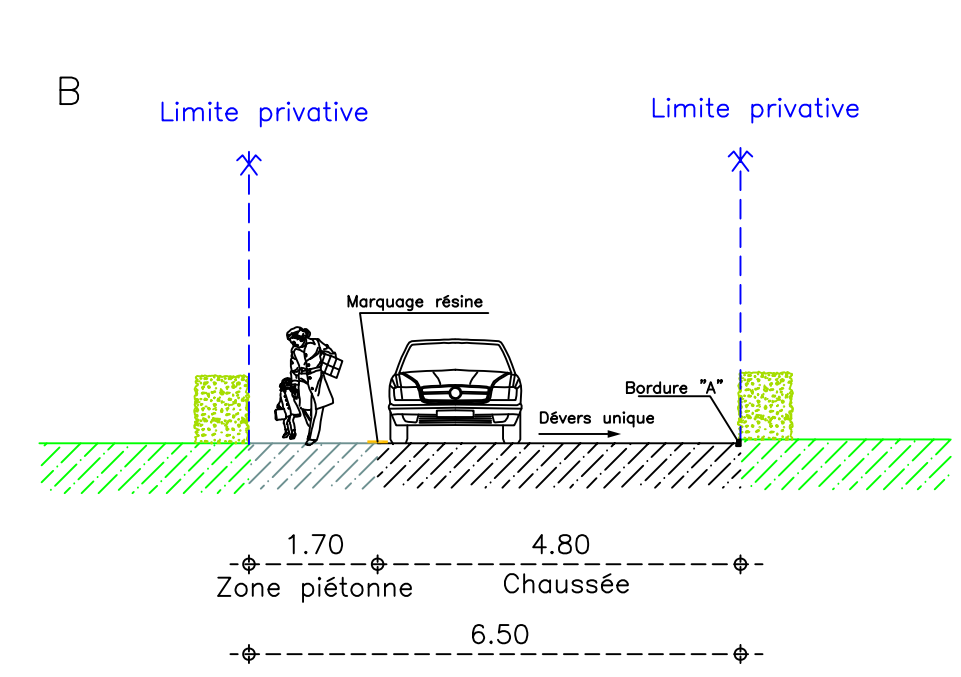
- Périmètre du lotissement (15 880m² environ; superficie pouvant varier légèrement à la suite du bornage contradictoire périmétrique de l'opération)
- Surfaces cessibles (11 172m² environ; les surfaces cessibles pourront faire l'objet d'un ajustement lors du bornage définitif des lots créés)
- Chaussée
- Stationnements
- Trottoirs
- Espaces verts
- Cheminement piéton
- Réaline (Zone de délimitation piétonne)
- Zone pavée
- Aire de stationnement non close sur rue imposée en domaine privé correspondant à l'unique accès automobile du lot. Dimensions à respecter : largeur de 5,00 m minimum à 6,00 m maximum x 5,00 m de profondeur minimum (2 choix possibles pour le lot 15)
- Massif bocager planté en domaine privé par le lotisseur sur une bêche/paillage biodégradable d'une largeur de 3,00m à compter de la limite du lot concerné. La pose d'un grillage s'il est envisagé sera à la charge de l'acquéreur. Ce grillage devra alors être implanté en limite de lot (se référer au plan paysager PVAC). Cette bande de 3,00m de largeur sera non constructible à l'exception des travaux de clôture.
- Haies à planter en domaine privé par le lotisseur (largeur 1,00m) en dehors des accès aux lots et éventuelles constructions implantées en limite
- Sens d'orientation imposé de la façade la plus longue du volume principal de la construction principale
- Le symbole + laisse 2 possibilités pour le sens d'orientation du volume principal de la construction.
- Zone d'implantation imposée pour les abris de jardin
- Arbres à planter (position et nombre donnés à titre indicatif)
- Sens de circulation des véhicules
- Arbres existants à conserver



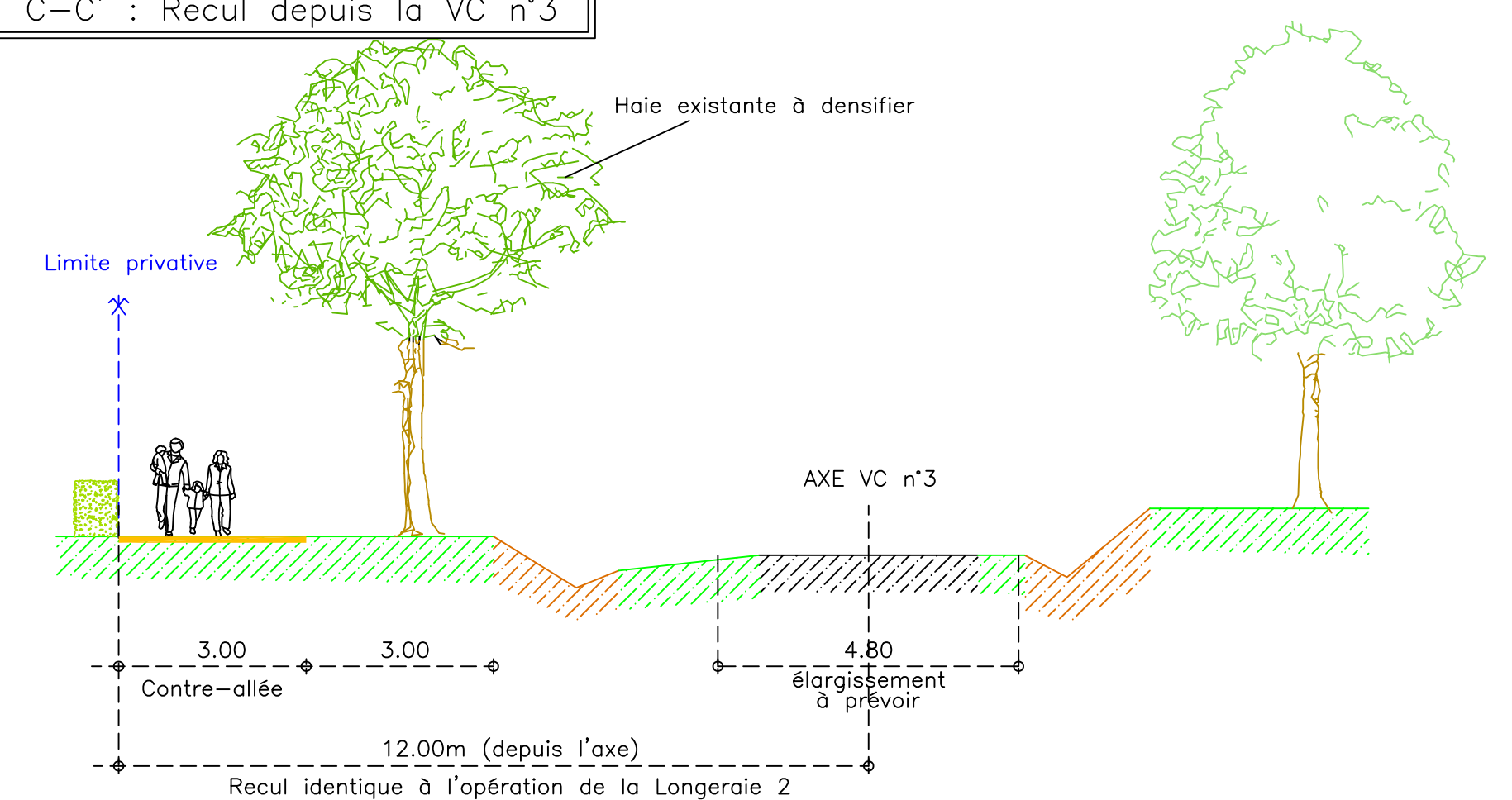
Profil A-A' : Voie de desserte



Profil B-B' : Voie de desserte



Profil C-C' : Recul depuis la VC n°3



decoupage de la  
tranche suivante



Fossé à recalibrer

Aire de Pause

Elarg 4,